



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le Recteur,
Chancelier des Universités

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 9 janvier 2008

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les Proviseurs
Mesdames et Messieurs les Principaux
Mesdames et Messieurs les Gestionnaires
Mesdames et Messieurs les ACO

Objet : Mise en site du nouveau tableau de bord santé et sécurité des E.P.L.E.

Le tableau de bord santé et sécurité au travail installé en 2002 sur l'académie (cf. circulaire académique du 30/05/2002) est maintenant un outil reconnu et utilisé par tous, particulièrement par les gestionnaires des établissements.

Cet outil a nécessité une actualisation permettant d'intégrer la législation récente ainsi que les adaptations et modifications proposées par les utilisateurs.

Il a par ailleurs été rajouté sur cette version des aides pédagogiques et des liens documentaires directs sur les thèmes abordés.

Le nouvel outil est également plus convivial et plus souple d'utilisation. Le mode de connexion a été simplifié : saisie du nom de la personne et de son code messagerie personnel (l'établissement d'affectation est automatiquement reconnu), ex : Cécile Dupont : cdupont + mot de passe personnel de messagerie)

La connexion se fait à l'adresse suivante (site sécurisé) :

<https://bv.ac-creteil.fr/hygiene2/>

Je vous rappelle que cet outil permet au chef d'établissement et au gestionnaire de se situer face à la mise en place d'une politique efficace en hygiène et sécurité d'une part, et permet, d'autre part, aux services académiques de disposer de bilans précis et qualitatifs dans ces domaines.

Toutes les données qui avaient été renseignées dans l'ancien tableau et qui restent d'actualité ont été transférées sur le nouveau tableau par les services du rectorat.

A cette fin, je vous demande de mettre à jour votre tableau de bord qui vous permettra d'envisager la mise en place des nouvelles obligations réglementaires en santé et sécurité au travail.

L'inspecteur hygiène et sécurité académique se tient à votre disposition pour vous apporter une aide ou des informations complémentaires.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Recteur de l'académie de Créteil

Jean-Michel BLANQUER